

**DOCTORAT EN SCIENCES HUMAINES, SPÉCIALITÉ :
GÉOGRAPHIE - AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL**

Campus où le programme est proposé : CSH

OBJECTIFS

Former des chercheurs et de futurs enseignants universitaires capables de développer la construction de la connaissance et des concepts dans les domaines de la géographie du tourisme et de la valorisation du patrimoine.

CONDITIONS D'ADMISSION

Master ou tout diplôme jugé équivalent dans l'une des disciplines suivantes : géographie, tourisme, sciences humaines, sciences sociales.

Avoir obtenu une note de 14 sur 20 au moins au mémoire de master.

EXIGENCES DU PROGRAMME

Thèse de doctorat (168 crédits), UE obligatoires (12 crédits)

Projet de thèse de doctorat (48 Cr.). Séminaire de méthodologie (3 Cr.). Séminaire de recherche (3 Cr.). Autres activités (3 Cr.). Doctoriales (3 Cr.). Thèse de doctorat (120 Cr.).

PLAN D'ÉTUDES PROPOSÉ

Semestre 1

Code	Intitulé de l'UE	Crédits
011DOTDD1	Projet de thèse de doctorat - Semestre 1	24
011PHSMD1	Séminaire de méthodologie	3
011PHSRD1	Séminaire de recherche	3
	Total	30

Semestre 2

Code	Intitulé de l'UE	Crédits
011DOTDD2	Projet de thèse de doctorat - Semestre 2	24
089DOCFD2	Autres activités	3
011FLSRL6	Doctoriales	3
	Total	30

Semestre 3

Code	Intitulé de l'UE	Crédits
011DSE3D3	Thèse de doctorat - Semestre 3	30
	Total	30

Semestre 4

Code	Intitulé de l'UE	Crédits
011DSE4D4	Thèse de doctorat - Semestre 4	30
	Total	30

Semestre 5

Code	Intitulé de l'UE	Crédits
011DO15D5	Thèse de doctorat - Semestre 5	30
	Total	30

Semestre 6

Code	Intitulé de l'UE	Crédits
011DSE6D6	Thèse de doctorat - Semestre 6	30
	Total	30